
États financiers de Université de Saint-Boniface

31 mars 2015

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1-2
État de la situation financière.....	3
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.....	4-5
État des gains de réévaluation.....	6
État des flux de trésorerie.....	7
Notes complémentaires aux états financiers.....	8-25

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'Assemblée législative du Manitoba et
au Bureau des gouverneurs de l'Université de Saint-Boniface

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Université de Saint-Boniface, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015, et l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds, l'état des gains de réévaluation et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université de Saint-Boniface au 31 mars 2015, ainsi que de ses activités, de ses gains de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

 S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables agréés

Le 23 juin 2015

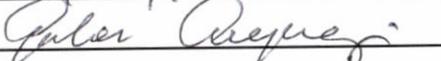
Winnipeg, Manitoba

Université de Saint-Boniface
État de la situation financière
 au 31 mars 2015

						2015	2014
Notes	Fonds de fonctionnement général	Fonds affectés	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
						(retraité) (note 1)	
Actif							
À court terme							
Encaisse	438 570	—	—	—	438 570	1 331 316	
Comptes à recevoir et autres actifs	862 004	17 118	165 000	93 180	1 137 302	1 689 520	
	1 300 574	17 118	165 000	93 180	1 575 872	3 020 836	
Placements							
Immobilisations	23 353 562	—	—	15 895 681	39 249 243	35 120 706	
Interfonds	—	—	26 210 617	—	26 210 617	25 882 323	
	(14 851 045)	15 107 925	(165 000)	(91 880)	—	—	
	9 803 091	15 125 043	26 210 617	15 896 981	67 035 732	64 023 865	
Passif							
À court terme							
Comptes à payer et frais courus	3 965 332	50 567	—	—	4 015 899	4 896 298	
Revenus reportés	220 036	—	—	—	220 036	213 408	
Contributions reportées	591 500	—	—	—	591 500	502 442	
	4 776 868	50 567	—	—	4 827 435	5 612 148	
Engagements							
Soldes de fonds							
Non grevés d'affectations	2 042 440	—	—	—	2 042 440	2 038 391	
Grevés d'affectations	—	15 074 476	—	—	15 074 476	14 028 984	
Investis en immobilisations	—	—	26 210 617	—	26 210 617	25 882 323	
De dotation	—	—	—	13 543 982	13 543 982	12 823 440	
	2 042 440	15 074 476	26 210 617	13 543 982	56 871 515	54 773 138	
Gains de réévaluation cumulés							
	2 983 783	—	—	2 352 999	5 336 782	3 638 579	
	9 803 091	15 125 043	26 210 617	15 896 981	67 035 732	64 023 865	

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du Bureau des gouverneurs

 , président
 , recteur

Université de Saint-Boniface

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

Exercice terminé le 31 mars 2015

					2015
Notes	Fonds de fonctionnement général	Fonds affectés	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus					
Subventions					
Provinciales	16 869 064	—	76 442	—	16 945 506
Fédérales	3 813 583	475 418	165 000	—	4 454 001
Droits de scolarité	5 360 095	—	—	—	5 360 095
Autres revenus	1 661 815	16 925	—	21 315	1 700 055
Revenus de placement	1 327 769	—	—	806 721	2 134 490
Loyers et stationnement	856 180	—	—	—	856 180
Dons	31 375	483 131	—	435 803	950 309
	29 919 881	975 474	241 442	1 263 839	32 400 636
Dépenses					
Salaires et avantages sociaux	22 151 731	441 120	—	—	22 592 851
Matériel et autres	4 297 784	125 620	—	129 622	4 553 026
Amortissement des immobilisations	—	—	1 373 967	—	1 373 967
Déplacements et conférences	640 162	44 891	—	—	685 053
Services publics	575 372	—	—	—	575 372
Bourses et prix	48 618	92 976	—	380 396	521 990
	27 713 667	704 607	1 373 967	510 018	30 302 259
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses avant les virements	2 206 214	270 867	(1 132 525)	753 821	2 098 377
Virements					
Intérêts	(125 440)	125 440	—	—	—
Allocations pour projets futurs	(1 890 900)	1 890 900	—	—	—
Financement de projets	26 522	(26 522)	—	—	—
Reclassification de restrictions	—	33 279	—	(33 279)	—
Achats ou virements d'immobilisations	(212 347)	(1 248 472)	1 460 819	—	—
	(2 202 165)	774 625	1 460 819	(33 279)	—
Excédent des revenus sur les dépenses, déduction faite des virements	4 049	1 045 492	328 294	720 542	2 098 377
Solde de fonds au début	2 038 391	14 028 984	25 882 323	12 823 440	54 773 138
Solde de fonds à la fin	2 042 440	15 074 476	26 210 617	13 543 982	56 871 515

Université de Saint-Boniface

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2015

					2014
Notes	Fonds de fonctionnement général	Fonds affectés	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total
	\$	\$	\$	\$	\$ (retraité) (note 1)
Revenus					
Subventions					
Provinciales	16 235 857	—	—	—	16 235 857
Fédérales	3 789 573	535 037	—	—	4 324 610
Droits de scolarité	4 654 180	—	—	—	4 654 180
Autres revenus	1 379 395	86 327	25 000	5 168	1 495 890
Revenus de placement	932 776	—	—	572 358	1 505 134
Loyers et stationnement	759 367	—	—	—	759 367
Dons	21 025	344 815	—	890 174	1 256 014
	<u>27 772 173</u>	<u>966 179</u>	<u>25 000</u>	<u>1 467 700</u>	<u>30 231 052</u>
Dépenses					
Salaires et avantages sociaux	21 272 470	472 683	—	—	21 745 153
Matériel et autres	3 928 137	129 306	3 081	120 790	4 181 314
Amortissement des immobilisations	—	—	1 254 452	—	1 254 452
Déplacements et conférences	595 702	61 313	—	—	657 015
Services publics	609 291	—	—	—	609 291
Bourses et prix	66 330	34 250	—	281 654	382 234
	<u>26 471 930</u>	<u>697 552</u>	<u>1 257 533</u>	<u>402 444</u>	<u>28 829 459</u>
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses avant les virements	1 300 243	268 627	(1 232 533)	1 065 256	1 401 593
Virements					
Intérêts	(273 338)	273 338	—	—	—
Allocations pour projets futurs	(893 500)	893 500	—	—	—
Financement de projets	48 501	(48 501)	—	—	—
Achat ou virement d'immobilisations	(151 579)	(1 298 147)	1 449 726	—	—
	<u>(1 269 916)</u>	<u>(179 810)</u>	<u>1 449 726</u>	<u>—</u>	<u>—</u>
Excédent des revenus sur les dépenses, déduction faite des virements	<u>30 327</u>	<u>88 817</u>	<u>217 193</u>	<u>1 065 256</u>	<u>1 401 593</u>
Solde de fonds au début	2 096 127	13 384 106	25 665 130	11 758 184	52 903 547
Ajustement à la suite du changement de méthode comptable	(88 063)	556 061	—	—	467 998
Solde de fonds au début de l'exercice, après l'effet du changement de méthode comptable	<u>2 008 064</u>	<u>13 940 167</u>	<u>25 665 130</u>	<u>11 758 184</u>	<u>53 371 545</u>
Solde de fonds à la fin	<u>2 038 391</u>	<u>14 028 984</u>	<u>25 882 323</u>	<u>12 823 440</u>	<u>54 773 138</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université de Saint-Boniface
État des gains de réévaluation
 Exercice terminé le 31 mars 2015

	2015			2014
	Fonds de fonctionnement général	Fonds de dotation	Total	Total
	\$	\$	\$	\$ (retraité) (note 1)
Gains de réévaluation cumulés au début	2 002 828	1 635 751	3 638 579	1 803 668
Gains non réalisés sur le portefeuille de placements	1 603 341	1 098 197	2 701 538	2 303 254
Gains réalisés sur le portefeuille de placements, reclassés aux résultats	(622 386)	(380 949)	(1 003 335)	(468 343)
Gains de réévaluation nets	980 955	717 248	1 698 203	1 834 911
Gains de réévaluation cumulés à la fin	2 983 783	2 352 999	5 336 782	3 638 579

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université de Saint-Boniface

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2015

	2015	2014
	\$	\$ (retraité) (note 1)
Activités d'exploitation		
Excédent des revenus sur les dépenses avant les virements	2 098 377	1 401 593
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations	1 373 967	1 254 452
Contributions reportées comptabilisées aux revenus	(265 942)	(181 000)
Perte à la vente ou à la cession d'immobilisations	—	3 081
	3 206 402	2 478 126
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Comptes à recevoir et autres actifs	552 218	(702 971)
Comptes à payer et frais courus	(880 399)	1 256 363
Revenus reportés	6 628	(8 192)
	2 884 849	3 023 326
Activités de financement		
Contributions reportées – apports reçus	355 000	271 000
Immobilisations		
Achats d'immobilisations	(1 702 261)	(1 474 726)
Activités d'investissement		
Augmentation nette des placements	(2 430 334)	(4 121 819)
Diminution nette de l'encaisse	(892 746)	(2 302 219)
Encaisse au début	1 331 316	3 633 535
Encaisse à la fin	438 570	1 331 316

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Sommaire des activités et principales méthodes comptables

Autorité et objectifs

L'Université de Saint-Boniface (l'« Université ») est constituée en corporation dans la province du Manitoba depuis 1871. L'Université est régie par son Bureau des gouverneurs sous l'autorité de la *Loi sur l'Université de Saint-Boniface*, C.P.L.M. c. U150.

L'Université est un organisme de bienfaisance enregistré et elle bénéficie à ce titre de l'exonération d'impôt sur le revenu prévue à l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Le capital de l'Université est composé des fonds suivants : fonds non grevés d'affectations; fonds grevés d'affectations; fonds investis en immobilisations et fonds de dotation. Il n'y a eu aucun changement à ce que l'Université considère être son capital depuis l'année précédente.

L'Université a pour objectifs de répondre aux besoins éducatifs de la collectivité francophone et de favoriser leur mieux-être sur les plans linguistique, culturel, économique et social. Pour atteindre ces objectifs, elle offre, en français, une vaste gamme de possibilités en matière d'éducation et de recherche.

L'Université gère son capital afin de s'assurer de maintenir les ressources nécessaires pour atteindre ses objectifs. L'Université veille aussi au maintien des ressources nécessaires pour répondre à ses obligations telles que les dépenses générales et administratives, les réparations majeures et l'achat des immobilisations requises.

Comptabilité par fonds

Les états financiers de l'Université ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public avec l'option des normes comptables s'appliquant aux organismes sans but lucratif, comme prescrit par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (chapitre SP 4200).

L'Université a adopté la méthode de la comptabilité par fonds, et a comptabilisé les apports selon la méthode de la comptabilité par fonds affectés. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de revenus pour l'exercice au cours duquel les dépenses relatives sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de revenus pour l'exercice au cours duquel ils sont reçus.

Il existe quatre fonds principaux à l'Université : le Fonds de fonctionnement général, les Fonds affectés, le Fonds des immobilisations et le Fonds de dotation.

Fonds de fonctionnement général

Le Fonds de fonctionnement général couvre la prestation des programmes et les activités administratives. Il est constitué des ressources non affectées et des subventions de fonctionnement affectées. Il s'étend notamment aux opérations et aux activités suivantes :

- secteur universitaire;
- école technique et professionnelle;
- éducation permanente;
- services internes qui comprennent, entre autres, les opérations administratives, financières et informatiques ainsi que les services aux étudiants.

1. Sommaire des activités et principales méthodes comptables (suite)

Comptabilité par fonds (suite)

Fonds affectés

Les Fonds affectés sont composés du Fonds grevé d'affectations d'origine interne, du Fonds grevé d'affectations d'origine externe ainsi que du Fonds de recherche (voir changement de méthode comptable et chiffres comparatifs). Le fonds grevé d'affectations d'origine interne représente des fonds réservés par le Bureau des gouverneurs pour divers besoins futurs. Le Fonds grevé d'affectations d'origine externe est assujéti à des restrictions d'un donateur ou d'autres tiers. Le Fonds de recherche couvre la prestation des projets et des activités affectés à la recherche.

Fonds des immobilisations

Le Fonds des immobilisations représente les actifs nets de l'Université qui ne sont pas disponibles pour d'autres fins parce qu'ils ont été investis en immobilisations.

Fonds de dotation

Le Fonds de dotation est constitué de sommes d'argent ou de valeurs mobilières obtenues par voie de legs, de dotation ou de dons, et dont le capital est maintenu intact selon les directives du testateur ou du donateur.

Constatation des revenus

Les apports affectés au fonctionnement général sont comptabilisés dans le Fonds de fonctionnement général à titre de revenus pour l'exercice financier au cours duquel les dépenses visées ont été engagées ou, selon le cas, au cours duquel l'activité ou le projet visé a pris fin. Tous les autres apports affectés sont comptabilisés à titre de revenus dans le Fonds des immobilisations, dans les Fonds affectés ou dans le Fonds de dotation, selon le cas.

Les apports non affectés sont comptabilisés dans le Fonds de fonctionnement général à titre de revenus pour l'exercice financier au cours duquel ils ont été reçus.

Les accords de financement qui sont conclus, sous forme de billets à ordre, avec le ministère des Finances du Manitoba pour la construction ou l'acquisition d'immobilisations sont enregistrés comme des subventions d'immobilisations. Ces billets à ordre seront remboursés à partir du financement futur accordé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Manitoba. Les subventions d'immobilisations, selon la méthode de comptabilité par fonds affectés, sont comptabilisées à titre de revenus à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds. Le financement futur reçu du Ministère en lien avec les billets à ordre pour couvrir les frais d'intérêts et les paiements du principal est exclu de l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

Les apports destinés à la dotation sont comptabilisés à titre de revenus dans le Fonds de dotation. Quant aux revenus de placement générés par les ressources du Fonds de dotation, peu importe qu'ils aient été affectés ou non, ils sont comptabilisés à titre de revenus dans le Fonds de dotation.

Tous les autres revenus de placement qui ne sont pas générés par les ressources du Fonds de dotation sont comptabilisés à titre de revenus dans le Fonds de fonctionnement général.

1. Sommaire des activités et principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

L'Université classe ses instruments financiers à la juste valeur ou au coût amorti.

Juste valeur

Cette catégorie comprend l'encaisse, les instruments dérivés ainsi que les placements dans les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif. L'Université a fait le choix de comptabiliser ces instruments financiers à la juste valeur.

Ils sont initialement comptabilisés au coût à l'achat puis détenus à la juste valeur. Les gains et les pertes non réalisés sur la juste valeur sont comptabilisés à l'état des gains de réévaluation, jusqu'à ce qu'ils soient réalisés. Lorsqu'ils sont réalisés, ils sont transférés et comptabilisés à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont portés aux dépenses à mesure qu'ils sont engagés.

Lorsque la diminution de la juste valeur est déterminée comme étant autre que temporaire, le montant de la perte est retiré des gains et des pertes de réévaluation cumulés et comptabilisé à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds. Lorsque l'instrument financier est vendu, le montant accumulé dans les gains et les pertes de réévaluation cumulés associés à cet instrument est retiré de l'actif net et constaté à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

Au cours de l'exercice, l'Université n'a fait l'acquisition d'aucun produit financier dérivé, que ce soit à titre d'instruments de couverture des risques de change ou de taux d'intérêt ou pour gérer les positions de change.

Coût amorti

Cette catégorie comprend les comptes à recevoir et autre actifs ainsi que les comptes à payer et frais courus.

Ils sont initialement comptabilisés au coût, puis détenus au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif moins la déduction des pertes de valeur sur ces actifs financiers.

La réduction de valeur sur les instruments financiers comptabilisés au coût amorti est constatée lorsque le montant de la perte est connu avec une précision suffisante et qu'il n'y a pas de perspective réaliste de recouvrement. Les instruments financiers sont alors ajustés à leur valeur recouvrable nette, et la réduction de valeur est comptabilisée à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

Inventaires

Les achats de fournitures sont imputés à l'exercice au cours duquel ces achats ont lieu, et la valeur des inventaires à la fin de l'exercice n'est pas comptabilisée, car elle est jugée négligeable. L'Université n'exploite pas de librairie, et ses services alimentaires sont donnés à contrat au secteur privé.

1. Sommaire des activités et principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations

Les immobilisations acquises par l'Université sont comptabilisées au coût après l'amortissement cumulé, alors que celles qui sont reçues à titre de dons sont comptabilisées à leur juste valeur à la date du don. Les immobilisations font l'objet d'un amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile, laquelle est établie comme suit :

Immeubles et améliorations	25-60 ans
Terrain de stationnement	20 ans
Équipement et ameublement	10 ans
Équipement informatique	5 ans

L'amortissement est comptabilisé dans le Fonds des immobilisations.

Les acquisitions relatives à la bibliothèque (livres, périodiques, vidéodisques numériques, disques compacts, etc.) sont cataloguées et imputées à l'exercice au cours duquel ces acquisitions ont lieu. La collection de livres rares, dont la plupart constituent des dons, est inventoriée et assurée; toutefois, ces livres rares ne sont ni comptabilisés à titre d'immobilisations, ni amortis. Aucune évaluation de la valeur des collections n'est disponible.

Œuvres d'art

L'Université reçoit quelquefois des dons en nature (œuvres d'art) qui sont comptabilisés comme équipement et ameublement à leur juste valeur lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. Toutefois, ces dons en nature ne sont pas amortis. La valeur des dons en nature au 31 mars 2015 est de 160 450 \$ (154 600 \$ au 31 mars 2014).

Main-d'œuvre bénévole

Des bénévoles consacrent chaque année des centaines d'heures à collaborer aux programmes et aux activités de l'Université. Les états financiers n'en rendent pas compte, car malgré la valeur considérable de ce travail bénévole, il est très difficile d'en établir la juste valeur.

Utilisation d'estimations

Selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public, la préparation des états financiers exige que la direction établisse des estimations et formule des hypothèses qui affectent la valeur de l'actif et du passif en date des états financiers, et la valeur des revenus et des dépenses de l'exercice en cours. Des estimations ont notamment été faites pour déterminer la juste valeur des placements, la provision des coûts découlant des négociations d'ententes collectives, le passif relatif aux congés rémunérés, la durée de la vie utile des immobilisations ainsi que la provision pour créances douteuses. Les résultats réels pourraient différer des meilleures estimations faites par la direction, au fur et à mesure que des informations supplémentaires seront disponibles.

Régime de retraite des employés

L'Université offre à ses employés un régime de retraite à cotisations déterminées. Les cotisations que l'Université verse au régime sont passées comme dépenses l'année même des cotisations.

1. Sommaire des activités et principales méthodes comptables (suite)

Changement de méthode comptable et chiffres comparatifs

L'Université a changé la présentation du Fonds de recherche, ce qui a engendré un changement de méthode comptable. Au 31 mars 2014, l'Université présentait le Fonds de recherche avec le Fonds de fonctionnement général en utilisant la méthode du report, puisqu'il n'existait pas de fonds affecté correspondant. Pour démontrer l'impact de la recherche qui prend de l'ampleur et qui demeure une priorité de l'établissement, l'Université a décidé de constituer un fonds affecté séparé. Au 31 mars 2015, la présentation a donc été modifiée afin de présenter le Fonds de recherche avec les Fonds affectés en utilisant la méthode de la comptabilité du fonds affecté. Les états financiers antérieurs sont retraités rétroactivement.

La comptabilisation des apports affectés dans un fonds affecté exige que les apports affectés reçus soient comptabilisés en revenus de ce fonds au cours de la période durant laquelle les apports sont reçus. Par conséquent, le solde du Fonds de fonctionnement général a diminué de 88 063 \$, et le solde des Fonds affectés a augmenté de 556 061 \$ au 31 mars 2014. Ce changement a aussi eu comme effet une diminution de 41 938 \$ de l'excédent des revenus sur les dépenses des Fonds affectés de l'exercice terminé le 31 mars 2014, ainsi que la diminution des revenus reportés de 153 420 \$ et des contributions reportées de 272 640 \$ à l'état de la situation financière du 31 mars 2014.

2. Marge de crédit

L'Université dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 3 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel de l'institution financière de 3,15 % au 31 mars 2015 (3,25 % au 31 mars 2014) majoré de 0,25 %. La marge de crédit est garantie par un contrat de sûreté général de premier rang sur les actifs de l'Université, sauf l'immobilier. L'Université n'utilisait pas sa marge de crédit en date du 31 mars 2015 ni au 31 mars 2014.

3. Comptes à recevoir et autres actifs

	2015	2014
	\$	\$
Gouvernement fédéral	515 445	1 067 378
Frais des étudiants	82 782	99 224
Divers	438 986	437 531
Provision pour créances douteuses	(64 323)	(50 378)
	972 890	1 553 755
Frais payés d'avance	164 412	135 765
	1 137 302	1 689 520

4. Placements

	2015	2014
	\$	\$
Encaisse et marché monétaire	2 052 959	2 812 157
Titres à revenus fixes	16 147 461	14 831 615
Actions canadiennes	7 593 504	8 687 059
Actions étrangères – américaines	5 096 530	3 632 295
Actions étrangères – autres	7 548 704	5 157 580
Placements alternatifs	810 085	—
	39 249 243	35 120 706

Les titres à revenus fixes portent intérêt à des taux variant de 1,95 % à 6,63 % (de 1,75 % à 6,63 % en 2014) et viennent à échéance entre janvier 2016 et juin 2108 (novembre 2014 et juin 2108 en 2014).

Bien que l'Université ait des placements qui viennent à échéance dans moins d'un an, la direction a l'intention de réinvestir ces fonds directement. Pour cette raison, les placements sont regroupés dans la catégorie à long terme.

Les revenus de placement sont composés des intérêts, des dividendes et des gains réalisés, comme présenté ci-dessous :

	2015			2014
	Fonds de fonctionnement général	Fonds de dotation	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Intérêts	369 197	198 233	567 430	574 606
Dividendes	336 186	227 539	563 725	462 185
Gains réalisés	622 386	380 949	1 003 335	468 343
	1 327 769	806 721	2 134 490	1 505 134

5. Immobilisations

	Terrain	Immeubles et améliorations	Terrain de stationnement	Équipement et ameublement	Équipement informatique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût						
Solde au début	464 505	31 681 899	952 389	6 856 628	2 304 606	42 260 027
Ajouts : achats	13 023	994 812	—	132 352	562 074	1 702 261
Solde à la fin	477 528	32 676 711	952 389	6 988 980	2 866 680	43 962 288
Amortissement cumulé						
Solde au début	—	9 352 264	231 208	5 182 351	1 611 881	16 377 704
Ajouts : amortissement	—	491 925	47 620	314 428	519 994	1 373 967
Solde à la fin	—	9 844 189	278 828	5 496 779	2 131 875	17 751 671
Valeur comptable nette au 31 mars 2015	477 528	22 832 522	673 561	1 492 201	734 805	26 210 617
Valeur comptable nette au 31 mars 2014	464 505	22 329 635	721 181	1 674 277	692 725	25 882 323

6. Contributions reportées

Les contributions reportées sont constituées des apports de subventions qui ont été reçus aux fins d'activités et de projets particuliers, mais qui n'ont pas encore été dépensés. Le tableau ci-dessous présente sommairement l'évolution des contributions reportées :

	2015	2014
	\$	\$ (retraité) (note 1)
Solde au début	502 442	412 442
Apports reçus	355 000	271 000
Virements aux revenus	(265 942)	(181 000)
Changement net	89 058	90 000
Solde à la fin	591 500	502 442

7. Obligations relatives aux avantages sociaux, aux congés rémunérés et au régime de retraite des employés

Avantages sociaux

Les obligations relatives aux avantages sociaux futurs, sauf le régime de retraite, se rapportent à l'assurance vie et invalidité de longue durée et à l'assurance médicale et dentaire des employés. Il s'agit de régimes d'assurance privés dont les primes sont assumées conjointement par l'Université et ses employés.

Congés rémunérés : jours accumulés de maladie

L'Université administre son propre régime d'assurance invalidité de courte durée, dont elle assume les frais à titre de congés pour cause de maladie ou d'accident. L'Université alloue à certains groupes d'employés un nombre précis de jours chaque année, qui servent de congés rémunérés en cas de maladie ou de blessure, mais ces jours ne sont pas financièrement compensés au départ. Les employés peuvent accumuler leurs jours de maladie non utilisés durant l'année, jusqu'au maximum autorisé dans la convention collective ou le contrat de travail. Les jours de maladie accumulés peuvent être utilisés dans les années à venir dans la mesure où le temps requis par la maladie ou la blessure de l'employé ne dépasse pas l'allocation des jours de maladie accumulés par l'employé, jusqu'à un maximum de 180 jours. Les jours de congé de maladie sont payés au salaire en vigueur lorsqu'ils sont pris. L'obligation liée aux jours de maladie accumulés a été estimée par l'Université en fonction de l'utilisation historique.

Congés rémunérés : autres

Les dépenses relatives aux congés sabbatiques et aux études du personnel enseignant sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel ces congés sont pris.

Les congés annuels et administratifs des membres du personnel de l'Université sont comptabilisés lorsqu'ils sont dus.

7. Obligations relatives aux avantages sociaux, aux congés rémunérés et au régime de retraite des employés (suite)

Régime de retraite des employés

L'Université offre à ses employés un régime de retraite à cotisations déterminées (le « Régime ») auquel les employés participent. L'Université verse des cotisations patronales, ce qui constitue sa seule obligation, car elle n'endosse aucune responsabilité quant au rendement des placements effectués dans le cadre du Régime.

Le Régime est conforme à la *Loi sur les prestations de pension du Manitoba* et à la *Loi de l'impôt sur le revenu* ainsi qu'aux règlements connexes. Le comité de retraite est responsable de l'administration du Régime. Ce comité est composé d'un membre ayant droit de vote et de deux membres sans droit de vote élus par les participants au Régime ou nommés par le syndicat, selon le cas. L'Université nomme au moins quatre représentants ayant droit de vote.

Le Régime a ses propres états financiers qui ne font pas partie des états financiers de l'Université.

L'actif net disponible pour le service des prestations du Régime au 31 décembre, sa fin d'année financière, a évolué comme suit :

	Au 31 décembre	
	2014	2013
	\$	\$
Actif net disponible pour le service de prestations au début	28 370 076	24 419 395
Cotisations		
Promoteur	1 227 793	1 011 290
Participants	1 227 793	1 011 290
Autres	34 691	52 825
Revenus de placement nets	2 480 399	2 947 660
Prestations versées	(5 541 230)	(1 072 384)
	(570 554)	3 950 681
Actif net disponible pour le service de prestations à la fin	27 799 522	28 370 076

Les cotisations patronales pour l'exercice terminé le 31 mars 2015 se sont élevées à 1 285 676 \$ (1 017 635 \$ en 2014) et sont inscrites à titre de dépenses à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

8. Engagements

Location d'équipement

L'Université est locataire de pièces d'équipement et de services inhérents à ses activités. Les dates d'expiration des contrats visés s'échelonnent sur les cinq prochains exercices financiers. Les loyers ainsi exigibles s'élèvent à moins de 135 000 \$ par année.

Auto-assurance

L'Université est membre du Mécanisme d'assurance réciproque pour les universités canadiennes (CURIE), une coopérative d'auto-assurance qui comprend au-delà de 60 universités et collèges canadiens. CURIE assure les biens, la responsabilité civile et les risques d'erreurs et d'omissions de ses membres. Si les primes perçues et les réserves cumulées sont insuffisantes pour couvrir les dépenses et les réclamations des membres, l'Université pourrait se voir dans l'obligation de payer des sommes additionnelles.

9. Solde des fonds affectés

a) Les soldes des fonds affectés sont composés des fonds suivants :

				2015
	Affectations d'origine interne	Affectations d'origine externe	Recherche	Total
	\$ (note 9 b)	\$	\$ (note 1)	\$
Revenus				
Subventions fédérales	—	—	475 418	475 418
Autres revenus	—	—	16 925	16 925
Dons	—	483 131	—	483 131
	—	483 131	492 343	975 474
Dépenses				
Salaires et avantages sociaux	—	—	441 120	441 120
Matériel et autres	—	16 977	108 643	125 620
Déplacements et conférences	—	—	44 891	44 891
Bourses et prix	—	92 976	—	92 976
	—	109 953	594 654	704 607
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses avant les virements	—	373 178	(102 311)	270 867
Virements				
Intérêts	125 440	—	—	125 440
Allocations pour projets futurs	1 890 900	—	—	1 890 900
Financement de projets	—	(26 522)	—	(26 522)
Reclassification de restrictions	—	33 279	—	33 279
Achats ou virements d'immobilisations	(1 242 622)	(5 850)	—	(1 248 472)
	773 718	907	—	774 625
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses, déduction faite des virements	773 718	374 085	(102 311)	1 045 492
Solde de fonds au début	13 289 448	225 413	514 123	14 028 984
Solde de fonds à la fin	14 063 166	599 498	411 812	15 074 476

9. Solde des fonds affectés (suite)

				2014
	Affectations d'origine interne	Affectations d'origine externe	Recherche	Total
	\$	\$	\$ (note 1)	\$ (retraité) (note 1)
Revenus				
Subventions fédérales	—	—	535 037	535 037
Autres revenus	—	—	86 327	86 327
Dons	—	344 815	—	344 815
	—	344 815	621 364	966 179
Dépenses				
Salaires et avantages sociaux	—	—	472 683	472 683
Matériel et autres	—	—	129 306	129 306
Déplacements et conférences	—	—	61 313	61 313
Bourses et prix	—	34 250	—	34 250
	—	34 250	663 302	697 552
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses avant les virements	—	310 565	(41 938)	268 627
Virements				
Intérêts	273 338	—	—	273 338
Allocations pour projets futurs	893 500	—	—	893 500
Financement de projets	—	(48 501)	—	(48 501)
Achats ou virements d'immobilisations	(541 500)	(756 647)	—	(1 298 147)
	625 338	(805 148)	—	(179 810)
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses, déduction faite des virements	625 338	(494 583)	(41 938)	88 817
Solde de fonds au début	12 664 110	719 996	—	13 384 106
Ajustement à la suite du changement de méthode comptable (note 1)	—	—	556 061	556 061
Solde de fonds au début, après l'effet du changement de méthode comptable	12 664 110	719 996	556 061	13 940 167
Solde de fonds à la fin	13 289 448	225 413	514 123	14 028 984

9. Solde des fonds affectés (suite)

b) Fonds grevé d'affectations d'origine interne

						2015	2014
	Bourses et prix	Campagnes futures/ Appariement de dons	Projets stratégiques	Projets d'immo- bilisations importants	Financement de transition de programmes et de services	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Excédent des revenus sur les dépenses avant virements	—	—	—	—	—	—	—
Virements							
Intérêts	25 883	8 687	12 278	54 113	24 479	125 440	273 338
Allocations pour projets futurs	—	—	50 000	1 840 900	—	1 890 900	893 500
Achats ou virements d'immobilisations	—	—	—	(1 242 622)	—	(1 242 622)	(541 500)
Excédent des revenus sur les dépenses, déduction faite des virements	25 883	8 687	62 278	652 391	24 479	773 718	625 338
Solde au début	2 875 903	965 169	1 314 177	5 414 307	2 719 892	13 289 448	12 664 110
Solde à la fin	2 901 786	973 856	1 376 455	6 066 698	2 744 371	14 063 166	13 289 448

9. Solde des fonds affectés (suite)

Fonds grevé d'affectations d'origine interne (suite)

Le fonds grevé d'affectations d'origine interne comprend des soldes de fonds qui font l'objet d'une affectation d'origine interne par le Bureau des gouverneurs. Ce fonds est issu de provisions établies pour divers besoins, situations et événements connus et imprévus.

Une politique du Bureau des gouverneurs régit la procédure relative à l'établissement, à la majoration et à la suppression de telles provisions et aux retraits qui en résultent. Selon la politique en vigueur, le fonds grevé d'affectations d'origine interne porte intérêt au taux annuel de l'indice des prix à la consommation de 0,9 % (2,1 % en 2014). Cette mesure vise à protéger les soldes contre les effets de l'inflation.

Les principales catégories et la nature des affectations d'origine interne sont les suivantes :

Bourses et prix – Les produits financiers générés par le solde de ce fonds sont destinés à augmenter le montant annuellement disponible pour l'attribution des bourses étudiantes qui proviennent du fonds grevé d'affectations d'origine externe, du Fonds de dotation ainsi que des subventions et des dons annuels.

Campagnes futures/Appariement de dons – Ces fonds sont prévus pour suppléer, au besoin, aux ressources disponibles dans le cadre de l'organisation d'une importante campagne de financement et au programme d'appariement de dons et de contributions.

Projets stratégiques – Ces fonds sont destinés à combler la différence entre les montants requis et les ressources disponibles dans le but de réaliser des projets ou d'entamer des projets de nature stratégique mais de courte durée. Quoique non exhaustives, les catégories de projets suivantes ont été retenues :

- c) Recherche : les fonds destinés à suppléer au Fonds de fonctionnement général pour effectuer les projets de recherche entrepris par les professeurs;
- d) Bibliothèque : les fonds destinés à suppléer au Fonds de fonctionnement général pour l'achat de matériel documentaire nécessaire dans le but d'appuyer l'enseignement et la recherche;
- e) Recrutement, marketing, encadrement de la clientèle étudiante, soutien linguistique, programme de sécurité et autres projets de fonctionnement : les fonds destinés à suppléer, de façon ponctuelle, aux besoins de base dans une situation où les ressources disponibles sont insuffisantes.

Projets d'immobilisations importants – Ces fonds sont destinés au financement des étapes préliminaires de projets d'agrandissement des espaces physiques de l'Université, à la contribution d'une partie des coûts en capital d'un projet ou à l'acquisition de futures immobilisations.

Financement de transition de programmes et de services – Ces fonds sont destinés au maintien de certains programmes ou services pour une période de courte durée, touchés par une baisse dans le financement accordé par les gouvernements ou un retrait partiel ou total d'un financement donné.

Fonds grevé d'affectations d'origine externe

Le fonds grevé d'affectations d'origine externe comprend les dons reçus qui font l'objet d'une restriction par le donateur quant à leur utilisation, mais pour lesquels le capital n'est pas maintenu à perpétuité. Ce fonds comptabilise les dons reçus pour des projets d'infrastructure, des projets de recherche ou autres objectifs définis.

Dans le cadre de ses responsabilités fiduciaires, l'Université s'assure que tous les dons assujettis à des restrictions sont utilisés aux fins pour lesquelles ils ont été reçus.

9. Solde des fonds affectés (suite)

Fonds de recherche

Le Fonds de recherche comprend des subventions destinées ou réservées aux activités de recherche. Les subventions proviennent surtout du gouvernement fédéral, mais aussi d'autres sources publiques.

Conformément aux conditions prévues dans les ententes de financement, l'Université s'assure que toutes les subventions assujetties à des restrictions sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été reçues.

10. Fonds de dotation

Le Fonds de dotation comprend, entre autres, les fonds de familles, de fondations et de corporations. Il comprend les dons assujettis à des restrictions des donateurs et dont le capital est maintenu à perpétuité. Le revenu de placement généré par ces fonds doit être utilisé en accord avec les diverses intentions exprimées par les donateurs, par exemple pour les bourses et les prix accordés aux étudiants. L'Université a établi une politique visant à préserver la valeur réelle de ces fonds. Le montant du revenu pouvant être dépensé est limité et un montant est ajouté pour la préservation du capital. Le montant ajouté pour la préservation du capital peut varier d'année en année selon la variabilité des rendements annuels du capital investi, mais à long terme, ce montant viendra compenser l'effet cumulatif de l'inflation.

Dans le cadre de ses responsabilités fiduciaires, l'Université s'assure que tous les dons assujettis à des restrictions sont utilisés aux fins pour lesquelles ils ont été reçus.

11. Instruments financiers

	Juste valeur	Coût amorti	2015	2014
	\$	\$	\$	\$
Encaisse	438 570	—	438 570	1 331 316
Comptes à recevoir	—	972 890	972 890	1 553 755
Placements	39 249 243	—	39 249 243	35 120 706
Comptes à payer et frais courus	—	(4 015 899)	(4 015 899)	(4 896 298)
	39 687 813	(3 043 009)	36 644 804	33 109 479

Hiérarchie de la juste valeur

Le tableau suivant fournit une analyse des instruments financiers qui sont évalués après leur comptabilisation initiale à la juste valeur en fonction de la manière dont la juste valeur est observable :

Niveau 1 : Les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 : Les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);

Niveau 3 : Les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

11. Instruments financiers (suite)

Hiérarchie de la juste valeur (suite)

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans la mesure de la juste valeur.

Les tableaux suivants présentent les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière, classés selon la hiérarchie de la juste valeur décrite ci-dessus :

				2015
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Encaisse	438 570	—	—	438 570
Placements	22 695 637	16 553 606	—	39 249 243
	23 134 207	16 553 606	—	39 687 813

				2014
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Encaisse	1 331 316	—	—	1 331 316
Placements	20 840 355	14 280 351	—	35 120 706
	22 171 671	14 280 351	—	36 452 022

Politique de placement

L'Université, dans le cours normal de ses activités, est exposée à différents risques, notamment le risque de crédit, le risque du marché et le risque de change. L'objectif de l'Université en matière de gestion des risques est de favoriser l'optimisation du rapport risque-rendement, à l'intérieur de limites définies, en appliquant des stratégies, des politiques ainsi que des processus de gestion et de contrôle des risques intégrés à l'ensemble de ses activités.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte couru par l'Université lorsqu'une contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à respecter ses obligations contractuelles. L'Université est exposée principalement au risque de crédit en ce qui concerne l'encaisse, les comptes à recevoir et les placements. La valeur comptable des actifs financiers à l'état de la situation financière représente le risque de crédit maximal à la date de l'état de la situation financière.

Le risque de crédit lié à l'encaisse est considéré comme négligeable puisque les contreparties sont des institutions financières reconnues dont la notation externe de crédit est bonne.

Le risque de crédit lié aux comptes à recevoir – subventions est considéré comme négligeable puisque les sommes sont recevables des gouvernements provinciaux et fédéral.

11. Instruments financiers (suite)

Risque de crédit (suite)

Le risque de crédit lié aux comptes à recevoir – droits de scolarité et autres est limité, puisque les sommes viennent d'une grande base de clients et que le paiement est typiquement entièrement acquitté lorsqu'il est dû. L'Université a établi une provision pour créances douteuses qui représente son évaluation des pertes de crédit potentielles. La provision pour créances douteuses est fondée sur les évaluations et les hypothèses de la gestion concernant les conditions de marché courantes, l'analyse des clients et les tendances historiques de paiement.

Il y a concentration du risque en ce qui a trait aux placements lorsqu'une portion importante du portefeuille est constituée de placements dont les valeurs présentent des caractéristiques semblables ou sensibles aux mêmes facteurs économiques, politiques ou autres. Les énoncés de la politique et les procédures de placement de l'Université, qui sont revus chaque année, spécifient les placements admissibles ainsi que les lignes directrices et les restrictions concernant chaque catégorie de placements admissibles, de manière à réduire le risque. L'Université veille à la santé financière de ses placements de manière continue avec l'aide de son comité de finances et d'audit, de son sous-comité de placements et de ses conseillers en placement.

Au 31 mars, le classement par échéances des comptes à recevoir est le suivant :

	2015	2014
	\$	\$
Courant	590 573	592 391
De 30 à 59 jours	8 967	5 903
De 60 à 89 jours	256 036	382 573
90 jours et plus	181 637	623 266
	1 037 213	1 604 133

Risque du marché

Le risque du marché correspond au risque de variation de la juste valeur d'instruments financiers découlant d'une fluctuation des paramètres affectant cette valeur, notamment les taux d'intérêt, les taux de change et leur volatilité.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que les variations des taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie ou la juste valeur des instruments financiers. L'Université est exposée à ce risque lorsqu'elle investit dans des instruments financiers portant un taux d'intérêt. Les placements sont alors exposés au risque que leur juste valeur fluctue en raison de changements dans les taux d'intérêt du marché.

Les tableaux ci-dessous présentent l'exposition de l'Université au risque de taux d'intérêt lié aux placements comptabilisés à la juste valeur, classés par échéances :

	2015	2014
	\$	\$
Moins de 90 jours	1 737 411	—
90 jours à un an	310 573	—
Plus de un an à 5 ans	3 761 542	4 585 582
Plus de 5 ans à 10 ans	4 523 003	4 196 454
Plus de 10 ans	5 412 871	5 498 315
Sans échéance	402 061	—
	16 147 461	14 280 351

11. Instruments financiers (suite)

Risque de taux d'intérêt (suite)

	2015	2014
	\$	\$
Placements associés à un taux d'intérêt	16 147 461	14 280 351
Placements non associés à un taux d'intérêt	23 101 782	20 840 355
	39 249 243	35 120 706

Au 31 mars 2015, une fluctuation de 0,50 % des taux d'intérêt, avec toutes les autres variables étant restées constantes, aurait un impact estimé sur la juste valeur des instruments à revenu fixe de 550 000 \$ (460 000 \$ au 31 mars 2014).

Risque de change

Les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport aux devises étrangères se répercuteront sur la valeur, en dollars canadiens, de tout titre négociable détenu par l'Université. Au 31 mars 2015, l'Université est exposée au risque de change en raison de l'encaisse libellée en dollars américains, ainsi que des placements en dollars américains (voir la note 4 pour le détail des placements). Si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport au dollar américain et que toutes les autres variables étaient demeurées constantes, la juste valeur des actifs aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 87 612 \$ (64 290 \$ au 31 mars 2014). Dans les faits, les résultats seront différents de cette analyse de sensibilité.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre représente la perte potentielle qui peut être causée par une variation de la juste valeur de l'instrument financier. Les placements de l'Université sont soumis aux fluctuations normales de marché et aux risques inhérents à l'investissement dans les marchés.

L'Université est exposée au risque de prix autre en raison des titres dans son portefeuille de placements, étant donné que des variations de prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur de ces instruments.

La majorité des placements sont maintenus à long terme pour soutenir le Fonds de fonctionnement général et le Fonds de dotation. Ces placements sont principalement des actions, des obligations ainsi que des titres du marché monétaire et sont donc exposés au risque de prix autre de par leur nature.

L'Université gère le risque de prix autre au moyen de sa politique de placement, qui précise les lignes directrices et les restrictions concernant chaque catégorie de placements admissibles, de manière à réduire le risque tout en obtenant des rendements d'investissement à long terme qui répondent à ses besoins.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Université ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations de flux de trésorerie lorsqu'elles sont dues. L'Université réduit ce risque grâce à la gestion de ses activités en surveillant les sorties de trésorerie attendues au moyen de son processus de budgétisation, et le maintien de placements qui peuvent être convertis en espèces lorsqu'un flux de trésorerie inattendu survient.

11. Instruments financiers (suite)

Risque de liquidité (suite)

Le tableau suivant présente l'échéance des obligations contractuelles non actualisées des flux de trésorerie liés aux passifs financiers :

	2015	2014
	\$	\$
De 0 à 12 mois	3 170 316	3 922 816
De un an à 5 ans	845 583	973 482
Plus de 5 ans	—	—
	4 015 899	4 896 298

12. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'année précédente ont été modifiés afin de refléter les changements apportés à la présentation de l'année courante.